



Mastère Spécialisé

Management de patrimoines touristiques naturels, historiques et culturels

Programme enseigné à Paris et Fontainebleau.

Rentrée : octobre 2012.

Période de formation : octobre 2012 - décembre 2013.





Métiers visés

Les métiers et fonctions ciblés par le Mastère Spécialisé Management de patrimoines touristiques naturels, historiques et culturels sont principalement ceux de collectivités territoriales, locales et des intercommunalités françaises, notamment :

- Directeur du tourisme et du patrimoine :

La direction du tourisme, souvent liée au patrimoine et à la culture, met en œuvre conjointement la stratégie touristique de la collectivité et sa politique en matière de patrimoines.

Plus largement, d'autres métiers et fonctions sont visés par le programme, dans le cadre de la nécessaire spécialisation en tourisme de professionnels en activité des secteurs des patrimoines et de la culture, tant en France qu'à l'étranger :

- Conservateur du patrimoine ; conservateur de musée ; directeur du service de l'inventaire ; attaché de conservation ; chargé d'étude (musées, monuments historiques, inventaire, documentation, archives), etc.
- Métiers de la médiation culturelle : administration et gestion culturelle ; conférenciers de monuments historiques ; organisateurs d'expositions et de salons.
- Métiers de la presse et de l'édition : journalistes d'art ; éditeurs ; iconographes.
- Métiers du mécénat et du marketing culturels.
- Consultants et formateurs.

Objectifs du programme

Former les futurs dirigeants et managers français ou étrangers des équipements touristiques culturels, les gestionnaires de territoires, les futurs spécialistes de la mise en marché des patrimoines, qu'ils soient français ou pas, appelés à intégrer les collectivités territoriales ou locales en charge le plus souvent de domaines patrimoniaux importants.

Anticiper les enjeux patrimoniaux du tourisme en favorisant l'innovation par la connaissance des marchés, des produits et des dynamiques internationales en :

- renforçant les compétences techniques (tourisme ; patrimoines naturels, historiques et culturels), service de la valorisation du patrimoine
- consolidant les compétences opérationnelles (stratégie territoriale en matière touristique, gestion de structure),
- aidant à la définition de stratégies des collectivités et des établissements culturels publics et privés,
- développant la compétitivité des entreprises françaises dans le monde,
- accompagnant les mutations structurelles des organisations (innovation, qualité, développement durable, etc.).

À qui s'adresse ce Mastère Spécialisé ?

Le Mastère Spécialisé Management des patrimoines touristiques naturels, historiques et culturels est destiné :

- à des professionnels en activité du tourisme et du patrimoine issus de collectivités locales ou territoriales,
- à des professionnels en activité des secteurs des patrimoines et de la culture,
- à des cadres d'entreprises ou de collectivités territoriales souhaitant faire évoluer leurs compétences vers des fonctions de management ou de direction de projets patrimoniaux,
- à des étudiants français et étrangers désireux d'exercer des fonctions de management ou de direction dans des collectivités ou des établissements culturels français ou étrangers.

Points forts

Le Mastère Spécialisé Management de patrimoines touristiques naturels, historiques et culturels associe les meilleurs professionnels des patrimoines et du tourisme à l'excellence académique. Il permet une approche :

- concrète car l'enseignement est basé en grande partie sur des études de cas et des échanges directs avec de grands professionnels,
- globale et transversale sur l'ensemble des composantes des patrimoines touristiques,
- intégrée au niveau des stratégies de développement touristique patrimonial des territoires,
- internationale, par le recrutement des enseignements des candidats, et des situations présentées dans les séminaires et visites,
- novatrice par l'analyse des grandes évolutions et tendances, portant à la fois sur les approches patrimoniales mais aussi sur les innovations majeures influençant le tourisme international,
- ouverte sur l'ensemble des secteurs d'activités (collectivités, établissements culturels publics et privés, etc.).

Mission en entreprise

Le projet en entreprise dure tout au long de la formation. Il conduit à la rédaction de la thèse professionnelle. La mission en entreprise se déroule, en France ou à l'étranger, dans l'entreprise d'origine des étudiants ou dans un autre organisme pour les étudiants non salariés. Le ou les thèmes abordés dans ce projet sont directement en lien avec le management de patrimoines touristiques et doivent mettre en application les enseignements. La thèse professionnelle est un mémoire de recherche sur une problématique liée aux patrimoines touristiques dans un contexte international.

Partenaires

- Partenariat académique avec l'Institut national du patrimoine (INP) et Mines ParisTech.
- Partenariat professionnel avec le Château de Fontainebleau, la Fondation du patrimoine, Réseau national des destinations départementales (RN2D), Seine-et-Marne Tourisme.

Structure du programme

Séminaires généraux (à Paris et à Fontainebleau)	Heures	ECTS
Économies, politiques et stratégies du tourisme	50	6
Montage et gestion de projets touristiques	50	6
Expérience des grands acteurs	50	4
Gouvernance territoriale du tourisme	50	6
Séminaires de spécialisation (à Fontainebleau)	Heures	ECTS
Le patrimoine touristique : outil de promotion d'un territoire et du tourisme durable	40	4
La valorisation du patrimoine naturel, historique et culturel	60	6
Le patrimoine touristique : un enjeu politique d'aménagement des territoires	50	6
Le management d'équipe et produits de qualité	20	3
Le marketing et la gestion de la relation client	30	4
Mise en situation professionnelle		30
Mission en entreprise		
Thèse professionnelle		
TOTAL	400	75





Modalités pratiques

Programme en langue française à temps plein.

Lieux de la formation

- Paris et Fontainebleau : octobre 2012 - mars 2013.
- Mission en entreprise : avril - septembre 2013.
- Séminaire final : octobre 2013.
- Soutenance thèse professionnelle : décembre 2013.

Frais de scolarité (hors frais de logement)

- Individuel : 8 000 €.
- Entreprise : 12 500 €.

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature sont disponibles auprès du Conservatoire national des arts et métiers (Le Cnam tourisme) et de Seine-et-Marne Tourisme.

Aides au financement

- Salarié dans le cadre d'un plan de formation : généralement, le salaire est maintenu par l'entreprise et les frais de formation sont pris en charge.
- Salarié dans le cadre d'un congé individuel de formation : l'organisme gérant le congé de formation (Fongecif, etc.) maintient le salaire et peut prendre en charge une partie des frais de formation.
- **Attention** : toute demande de Fongecif doit être déposée au plus tard 90 jours avant le début de la formation.

Conditions d'admission

- Bac + 5 ou équivalent, bac + 4 avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle.
- La sélection se fait sur dossier et entretien.
- Une commission d'admission évalue l'adéquation des compétences et des connaissances du candidat avec les pré-requis nécessaires ainsi que l'adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs du mastère.

Responsable du programme : Brice Duthion

Contact à Paris

Brice Duthion, brice.duthion@cnam.fr
Tél. : +33 (0)1 40 27 23 08 - Fax : +33 (0)1 40 27 24 04
Conservatoire national des arts et métiers
École Management et société
Le Cnam tourisme
Case postale 1D7P20
2, rue Conté
FR - 75141 Paris Cedex 03
tourisme.cnam.fr

Contact à Fontainebleau

Laurent Devillers, devillers@tourisme77.fr
Tél. : +33 (0) 1 60 39 60 20 - fax : 01 60 39 60 40
Directeur général
Seine-et-Marne Tourisme
11, rue Royale
FR - 77300 Fontainebleau
www.tourisme77.fr



Ce Mastère Spécialisé est soutenu par l'Institut Français du Tourisme (IFT), réseau des acteurs professionnels du tourisme français et de Pôles d'excellence à vocation internationale en matière de recherche et de formation dans les métiers du tourisme.



Partenariat académique

